

Déclaration liminaire

Dans notre déclaration liminaire, nous évoquons le contexte particulier d'absence de budget de l'État voté pour 2025 et notre choix de boycotter le Comité Social d'Administration de Réseau du 11 décembre où, justement devaient être évoqués le budget et les emplois à la DGFIP.

Le DiSI précise que le CSAR sera reconvoqué le 20 décembre mais que les sujets « emplois » et « budget » ne seront pas à l'ordre du jour. De même, au niveau local, il nous est précisé qu'un CSAL aura probablement lieu en janvier 2025 et que les questions budgétaires et de suppression d'emplois ne seront pas évoqués. Nous attendons donc l'ordre du jour de cette instance.

État d'avancement des travaux en cours

ESI de Lille

- Fiche concernant l'ajout d'un pavé LED à l'assistance téléphonique. Ce pavé LED a été installé par l'agent technique. Le service semble satisfait de l'intervention. La fiche est clôturée.

- Fiche concernant l'allumage automatique tardif pour se rendre au LTI. L'entreprise Vinci est intervenue pour repositionner le détecteur. Le gestionnaire de site a constaté le fonctionnement correct de celui-ci. La fiche est clôturée.

ESI de Rouen

Fiche concernant le dysfonctionnement des ventilo-convecteurs de la CID. Le sujet ne semble pas forcément réglé, puisque la soufflerie gênante a été uniquement désactivée. Si l'ambiance thermique de la CID semble bonne, il reste des travaux à réaliser par le prestataire (une pompe et un disjoncteur à changer). Le réglage par le prestataire sera élargi à l'ensemble du bâtiment de Rouen. La fiche n'est pour l'instant pas clôturée et est même généralisée à tout le bâtiment de l'ESI.

Travaux à Lille

Par ailleurs, la direction nous informe de la réalisation de travaux importants à l'ESI de Lille (suppressions de cloisons, réaménagement des prises réseau...). Ceux-ci concernent la réorganisation des bureaux des services Ops et Développement. Cette opération a pour conséquence l'inversion des bureaux alloués aux deux services afin de mieux coller aux effectifs.

Rapport annuel de la médecine du travail

Le rapport annuel de la médecine du travail pour l'année 2023 est présenté par Mme Séverine Duquesne, infirmière diplômée d'état, affectée à la région Nord. Le document, on ne peut plus complet, fait état de toutes les visites médicales ayant eu lieu pour les agents de la DiSI en 2023, qu'elles soient régulières ou liées à un événement particulier dans la carrière d'un agent.

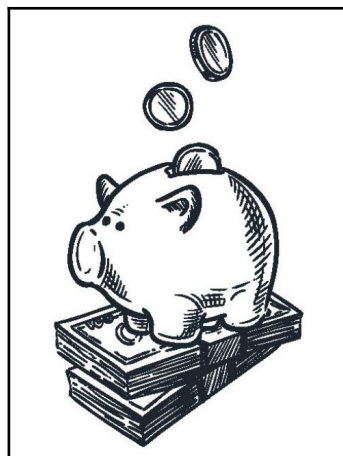
La CGT se satisfait de l'absence de retour négatif de la Direction s'agissant des préconisations médicales, matérielles et organisationnelles, formulées par la médecine du travail à l'issue de ces visites.

Nous notons également qu'environ **un agent sur cinq** est orienté vers un autre médecin spécialiste au cours de sa visite médicale, ce qui n'est pas une proportion négligeable ! Est-ce un signe du vieillissement de la population des agents de la DiSI Nord ? Afin de réduire ce taux inquiétant, la CGT préconise une retraite à 60 ans !

Budget 2024

Le budget de la Formation spécialisée pour 2024 était de 46374 € (en légère baisse par rapport à l'année précédente). Il n'y a pas eu d'enveloppe complémentaire et il reste, au terme de l'exercice 9,95 € qui n'ont pas pu être dépensés. Sur le budget de la FS, les formations représentent un gros poste de dépenses. La CGT signale d'ailleurs que les formations habilitation électrique représentent 50 % du budget, alors qu'il s'agit d'une formation obligatoire.

Le solde du budget 2024 consiste en des achats de matériels sur prescription médicales. Les diables à trois roues demandés pour trois services, ainsi qu'un escabeau pour une CID sont pris sur la Dotation Globale de Fonctionnement et non sur le budget de la FS.



Concernant la gestion des casques de protection, évoquée lors d'une précédente instance, un suivi des dates de fabrication et calcul de date de péremption (entre deux et quatre ans) a été mis en place. Le recensement a été effectué et, pour les services de la DiSI Nord, il n'y a pas lieu de les remplacer pour le moment.

Formations

La CGT se satisfait du fait qu'il n'y a pas eu d'annulation de formations. Pour rappel, lorsque 50 % d'une jauge est atteinte, la formation est déclenchée. La simplification de la mutualisation des formations avec les autres directions, permet de combler certaines formations.

Pour tenter d'améliorer les choses, la liste des formations sera à nouveau indiquée sur le site Intranet de la DiSI Nord. Des mutualisations avec d'autres administrations, par exemple au niveau de la nouvelle cité administrative d'Amiens sont envisagées, même si une telle gestion semble très complexe.

La CGT demande néanmoins combien d'agents volontaires n'ont pas pu recevoir la formation demandée, faute de participants suffisants pour déclencher l'organisation d'une session. La réponse nous sera donnée prochainement.

La direction et les organisations syndicales déplorent la faible participation des agents d'une manière générale. À l'heure actuelle, aucune information n'est parvenue à la direction concernant le budget 2025 de la Formation Spécialisée.

DUERP – PAP – Prévision

Avec l'arrivée tardive de la nouvelle application Prev'action, l'établissement du DUERP en 2024 s'est fait dans un calendrier contraint. La CGT rappelle à la direction qu'elle espère qu'en 2025, il sera à nouveau possible de travailler de façon plus sérieuse.



Actions en cours

Sur différents points du DUERP, la direction présente quelques actions déjà engagées :

- pour la **CID 27**, installée à l'extrémité d'un couloir de la cité administrative, une réflexion est en cours avec les collègues pour améliorer l'évacuation en cas d'alerte incendie.
- à la **CID 60**, des filtres ont été commandés et seront installés sur les fenêtres début 2025.
- des filets pour voiture (ne convenant pas au modèle Rifter) ont été installés sur d'autres types de véhicules de l'**ESI de Rouen**.



Concernant les problématiques de lumière, ventilation ou chauffage de la nouvelle cité administrative d'Amiens, la CGT précise que la journée de sensibilisation animée par la CRAM (indiquée comme solution aux problèmes dans le DUERP) n'a pas permis d'apporter de réponse. Certes intéressante sur le fonctionnement énergétique de la cité administrative, l'objet de cette réunion n'était pas de prendre en compte les doléances des agents.

L'ensemble des lignes du DUERP est reprise dans le Plan d'Action et de Prévention (PAP).

Vote favorable pour toutes les organisations syndicales.

Mobilithèque

Pour rappel, la mobilithèque est un concept proposé par le Secrétariat Général et qui consiste en la création d'un parc de mobiliers et d'équipements visant à lutter contre la sédentarité et prévenir les risques musculo-squelettiques sur le lieu de travail. Des matériels sont testés par les agents et éventuellement achetés par la suite.

Une expérimentation a débuté en novembre et s'achèvera en janvier 2025. Pour le moment, seul le site rue Meurein de l'ESI de Lille et les services de la Direction sont concernés. Les CID excentrées d'Arras et de Boulogne-sur-Mer sont exclues du dispositif.

La direction a fait le choix de n'emprunter dans un premier temps que deux produits (les deux seuls équipements à coût « raisonnable » disponibles) : une galette d'assise dynamique et une plateforme de bureau « assis-debout ». Ces équipements tournent depuis quelques semaines dans les services de l'ESI de Lille et les collègues commencent à faire remonter leurs impressions.

Un bilan exhaustif sera fait au cours du premier semestre 2025 après cette phase d'expérimentation... Alors seulement, on pourra se rendre compte de la demande des agents. Quoi qu'il en soit, les achats de matériel envisagés seront réalisés sur le budget de la Formation Spécialisée. Vu le contexte, on imagine que celui-ci sera encore réduit en 2025 et on ne pourra pas équiper tous les agents qui le souhaiteraient.

Pour Amiens, la mobilithèque pourrait être proposée courant 2025, sans plus de précision pour l'instant. *A priori*, à ce stade, les ESI de Caen et Rouen ne sont pas concernés.

Exercices d'évacuation

Deux exercices d'évacuation ont eu lieu à Lille Meurein et à l'ESI de Caen. Les consignes d'évacuations ont globalement été bien intégrées. Il reste néanmoins des points à revoir concernant la fermeture des bureaux ainsi que l'utilisation des chasubles et brassards guide et serre file.

Un exercice a aussi eu lieu à Rouen mais n'a pour l'instant pas été évoqué (probablement dans la prochaine instance). Pour la cité administrative d'Amiens, une évacuation a eu lieu en réel (tête de détection non coupée lors de travaux). Les agents ont réussi à évacuer le bâtiment sans problème malgré leurs connaissances approximatives du cheminement. Pour ce site, des exercices d'évacuation sont prévus pour 2025.

Accidents de service

Deux accidents de service ont été évoqués : un à l'ESI de Lille et un à l'ESI de Caen. Il s'agit pour les deux cas, d'accidents de parcours sans gravité, d'agents se rendant sur leur lieu de travail.

Fiches RSST

La direction informe que le registre santé et sécurité au travail (RSST) a fait l'objet d'une mise à jour sur le site Intranet de la DiSI Nord. Le site de Longuenesse, où un service ADO a fermé ses portes a été supprimé du registre, de même que les ESI d'Amiens Vidame et Amiens Fief. L'entité ESI d'Amiens, fusionnée, a été créée dans le registre.

Même si aucune fiche n'est encore active sur ceux-ci, la suppression des anciens sites dans le RSST laisse toujours l'accès aux éléments archivés.

Fiche RSST Amiens

Une seule fiche RSST était à l'ordre du jour. Elle concerne une dalle mal collée au quatrième étage de l'ESI d'Amiens. Le chef d'ESI confirme qu'elle a été réparée depuis.

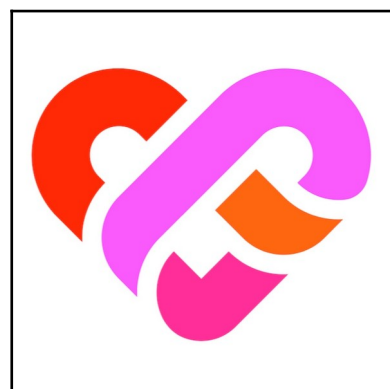
Questions diverses

Instances

La direction rappelle qu'un CSAL devrait se réunir en janvier mais sans évoquer les questions d'emplois et de budget, du fait du contexte politique actuel. La date est à déterminer. Par ailleurs, au vu du planning prévisionnel présenté, la CGT est heureuse de voir les instances espacées dans le calendrier, cela permettra de travailler plus sereinement sur les points de l'ordre du jour.

« Agir pour le cœur des femmes »

La DDFiP de la Somme a contacté la DiSI Nord pour proposer aux collègues féminines présentes sur Amiens de participer à son action avec la fondation « **Agir pour le cœur des femmes** ». Encadré par des personnels médicaux, elle propose des actions de prévention et des dépistages cardio-vasculaires avec orientation vers des spécialistes si besoin. Elle vise aussi à sensibiliser sur les maladies cardio-vasculaires, plus souvent associées aux hommes alors qu'elles sont les premières causes de mortalité chez les femmes.



SignalFIP

L'application de dématérialisation des procédures de fiches de signalement, qui permettait jusqu'alors de signaler les incidents subis par les agents au contact des usagers, va évoluer pour permettre de signaler également les incidents à l'intérieur du service. Les membres de la Formation Spécialisée auront accès à cet outil ainsi qu'aux signalements qui seront déposés, sous réserve de l'accord de l'agent concerné. Un webinaire présentera prochainement ces évolutions aux organisations syndicales.

Déménagement de Meurein vers Kennedy

La présentation du projet en CNIP (Conférence Nationale de l'Immobilier Public) a été examinée et approuvée le 03/12/2025. Les inondations à Kennedy n'ont pas impacté cette décision. Chiffré à 38 millions d'euros, le projet ne concerne que la tour du 82 avenue Kennedy et plus le bâtiment de l'INSEE. Il sera financé sur le BOP 348 dans le cadre de la démarche écoFIP et de l'optimisation des surfaces de travail (note Borne) en regroupant les métiers des Finances Publics sur un même site. Cette note « surface » qui vise à réduire le nombre de « mètres carrés » octroyé à un agent aura irrémédiablement un impact sur l'organisation de travail. Les collègues de Meurein déménageront à l'horizon 2029.

Fermeture du bâtiment Brassard

La CID du Pas-de-Calais est actuellement hébergée par la DDFiP dans le bâtiment dit Brassard, à Arras. Il est question que la DDFiP 62 se débarrasse de ce bâtiment. Sont évoqués un non-renouvellement du bail de 9 ans ou une reconduction pour seulement 3 ans. Quelles seraient alors les conséquences pour nos collègues de la CID ? La DISI n'a pas été officiellement sollicitée à ce sujet et la direction n'a pas d'information concernant le déménagement de la CID 62 pour l'instant. M. Watré va rencontrer M. Leleu, le DDFiP 62 pour évoquer ce sujet.

Carte de parking volante à l'ESI de Lille

Cette carte a été donnée à un agent qui en avait besoin. Le directeur annonce qu'il ne va pas louer une place de parking supplémentaire, les places de parking représentant déjà un poste de dépense conséquent. Une organisation reste à trouver pour répondre aux besoins de stationnements ponctuels de certains collègues.



**La CGT DiSI Nord vous souhaite une
bonne année 2025**